

# Compte rendu Conseil Municipal

## Du 10 avril 2014

**Présents** : Jean-Noël Badenas, Annie Martin, Hervé Obiols, Marie-Line Albo, Monique Colombié, Jean-Claude Lechat, Sandi Varo, Louis Anguera, Katia Attard-Paris, Serge Guardia, Annie Gayraud, Philippe Calmel, Pierre Bonfils, José Pagan, Marie-Ange Moreau, Fabienne Sirat, Franck Felemez, Adrien Soutadé, Isabelle Marouzé, Marie Comps, Hubert Belmonte, Isabelle Marouzé

**Absents excusés** : Alexia Faurie  
Gilbert Lepetitcorps

### **INDEMNITES DE FONCTION AUX ELUS MUNICIPAUX**

Barème officiel de l'indice 1015 pour le Maire 43%, et pour les adjoints 16,5%.  
Le Maire demande un vote en-dessous de ce pourcentage.  
Soit 35% pour le Maire et 15% pour les adjoints.  
Pour les deux délégations 6% de l'indice 1015, la baisse de pourcentage du Maire et des adjoints compense ces indemnités.

Vote à l'unanimité

### **DESIGNATION DES DELEGUES DANS LES ORGANISMES EXTERIEURS**

**Communauté de Communes** : Ont été élus le 23 mars 2014.

Jean-Noël Badenas	Annie Martin
Hervé Obiols	Gilbert Lepetitcorps
Marie-Line Albo	

#### **SIVOM** :

Titulaires : Louis Anguera	José Pagan
Suppléants : Annie Martin	Franck Felemez

Vote à l'unanimité

#### **Syndicat Intercommunal de l'Aménagement du Lirou**

Titulaires : Philippe Calmel	Louis Anguera	José Pagan
Suppléants : Hubert Belmonte	Serge Guardia	

Vote à l'unanimité

#### **Régie Développement Local (RDL)**

Titulaire : Monique Colombié  
Suppléante : Fabienne Sirat

Vote à l'unanimité

## Natura 2000

Titulaire : José Pagan  
Suppléant : Serge Guardia

Vote à l'unanimité

## Commission D'appels d'offre

Monsieur le Maire est Président d'office

Titulaires : Gilbert Lepetitcorps      Franck Felemez      Jean-Claude Lechat  
Suppléants : Annie Martin      Marie-Line Albo      Adrien Soutadé

Vote à l'unanimité

## CCAS

Monique Colombié      Marie-Ange Moreau      Sandie Varo  
Marie Comps      Hubert Belmonte      Fabienne Sirat

Vote à l'unanimité

## Délégation d'attribution du Conseil Municipal au Maire

Lecture par M. le Maire de toutes les délégations.

Au vue des articles L21.22.22 et L21.22.23 du code général des collectivités territoriales, le conseil municipal donne délégation à M. le Maire.

Vote à l'unanimité

## Jury d'assises

Six personnes sont tirées au sort pour composer la liste préparatoire pour l'année 2015.

Michel Eugone      Céline Lizarot      Jean-Louis Espenel  
Stéphane Sauveron      Marie-Line Vanier      Gabriel Du Rour

## QUESTIONS DIVERSES :

Serge GUARDIA :

- Pour l'entretien de la STEP, l'entreprise CROUZAT est retenue ( 5 560 € le passage)
- Pour le bassin réservoir, l'agence de l'eau nous demande de procéder chaque année en avril au nettoyage.
- La perception s'occupe de procéder au recouvrement des sommes impayées des factures d'eau. Les sommes non récupérées passeront en non-valeur.

Philippe CALMEL :

- Rappel au sujet des bouches d'égout. Alain Ribas doit voir auprès du conseil général.

Annie GAYRAUD :

- Au lotissement « La Barbecanne » le stationnement est dangereux dans le virage. En cas de stationnement gênant faire appel à la police municipale.

José PAGAN :

- Demande de procéder à l'élagage des arbres au lotissement des « Artisans », Annie Martin informe que nous sommes en attente de la nacelle pour effectuer ces travaux.

Marie-Line ALBO :

- Nécessité de faire une commande de vaisselle pour la cantine scolaire.
- Pour les nouveaux rythmes scolaires de la rentrée, plusieurs propositions d'activité sont à l'étude :
  - Anglais / Espagnol : 22 €/heure
  - Sécurité routière : en attente de réponse
  - Initiation occitane : voir avec les Mémoire
  - Animation MJC : tarif entre 32 et 36 €/heure
- Famille en difficulté n'ayant pas réglé la participation au CLAE pendant le temps de cantine. M. Le Maire exige que chaque enfant puisse déjeuner à la cantine, quelles que soient les difficultés financières rencontrées. Se rapprocher du CCAS.

Annie MARTIN :

- Le dossier concernant la demande de subvention pour la vidéo protection est transmis.
- Toilettes publiques, problèmes en cours de résolution avec les agents d'entretien.
- La cloche de l'ancienne école primaire sonnera à midi. Prévenir les locataires.
- Suite aux vandalismes perpétrés, prévoir de refaire la plaque au square d'Achary et la barrière de l'aire de jeux de la MJC.
- L'aire de jeux des Pèlerins commence à se mettre en place.
- Fixer la date de formation EZGED.
- Pour la communication du village, un représentant rencontré lors du salon des maires a déposé un dossier pour consultation.

Louis ANGUERA :

- Pour la commémoration du 8 mai, l'association des Maquisards animera la place de la République. Le président de l'association demande si possibilité de prendre en charge les repas (30 personnes). Accordé.

Katia PARIS :

- Est-il question de déménager le marché sur le terrain des PTT ? Non.

Hervé OBIOLS :

- Trois devis sont en cours d'étude pour le remplacement du tracteur, de l'épareuse et du Giro broyeur.
- L'aire de lavage, sensibilisation des viticulteurs. Prévoir un conseil municipal pour prendre position. Subvention entre 60 et 80 % du coût réel de 544 000 €, reste à charge pour la commune, 100 000 €.

- L'aire de lavage actuel fermera après les vendanges 2015.
- Mise en place de logements à loyers modérés (logements sociaux ou accès à la propriété).
- Restaurant scolaire, nécessité d'augmenter la capacité. Une étude a été demandée pour connaître la surface adaptée.

Jean-Noël BADENAS :

- Informe les élus que le calendrier des formations sera consultable sur « EZGED »
- DIA (voir tableau), lecture faite par Serge Guardia.
- Evoque l'information transmise par M. Vésinhet, concernant la réorganisation du territoire.